

Mémoire présenté par le Forum SAT

.....

Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation
(MAPAQ)

Dans le cadre de la consultation publique sur l'Actualisation des orientations de la Politique bioalimentaire 2018 - 2025 Alimenter notre monde.



Crédits photos Jacinthe Lessard



Remerciements

Le Forum SAT tient à remercier l'ensemble de ses partenaires pour leur appui ainsi que les membres du comité aviseur qui ont contribué à la rédaction de ce mémoire.

1431 rue Fullum
Montréal, Québec
H2K 0B5

forumsat.org

Table des matières

1. À propos du Forum SAT.....	2
2. Les systèmes alimentaires territoriaux.....	3
3. La Politique bioalimentaire et les SAT.....	4
La coordination territoriale.....	5
L'ancrage territorial de la production, de la transformation et de la distribution.....	6
L'approche intersectorielle.....	7
L'approche interministérielle.....	9
4. Conclusion.....	10
5. Liste des partenaires du comité aviseur.....	12

1. À propos du Forum SAT

Créé en 2022, le Forum SAT est une démarche de mobilisation réunissant plus de 30 partenaires qui œuvrent à la mise en place de systèmes alimentaires territoriaux (SAT) à travers tout le Québec. Ces partenaires comprennent des gouvernances de SAT en région, des réseaux nationaux liés à l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement territorial, ainsi que des centres de recherche et des organismes d'accompagnement et d'économie sociale. Les partenaires de cette démarche sont présentés en annexe.

En novembre 2022, le premier événement national Forum SAT a joué un rôle clé et fédérateur pour réunir ces organismes et réseaux autour de la construction d'une vision commune des systèmes alimentaires territoriaux et de l'identification de leviers pour déployer des SAT équitables, durables et inclusifs partout au Québec. Une déclaration commune y a été adoptée pour affirmer le rôle essentiel des collectivités dans la transition socioécologique des systèmes alimentaires. En rassemblant les organisations sectorielles et les instances territoriales, la démarche du Forum SAT a mis et continue de mettre en évidence la transversalité des enjeux et des solutions. La démarche souhaite ainsi créer un effet de levier avec les programmes gouvernementaux existants et leur adéquation.

Un dialogue interministériel sur les systèmes alimentaires territoriaux a été initié lors de l'événement national du Forum SAT 2022 grâce à l'organisation d'un panel avec des représentant-es du MAPAQ, du MSSS et du MAMH (Bilan p.17). En septembre 2023, lors d'une rencontre interministérielle ce dialogue s'est élargi en ajoutant la participation de représentant-es de quatre autres ministères, soit le MEIE, le MESS, le MELCCFP et le MEQ. Depuis, des rencontres entre le Forum SAT et les répondant-es des sept ministères se tiennent de manière ponctuelle selon les besoins et projets en cours.

Le Forum SAT a contribué aux discussions autour de la Politique bioalimentaire 2018-2025, en particulier au sein du groupe Territoire en 2023 ainsi que par sa participation aux rencontres annuelles des partenaires de 2023 et 2024. Nous croyons que la mise à jour de cette politique est une opportunité clé pour intégrer et valoriser le rôle des SAT dans la transition vers un système alimentaire plus durable et équitable.

2. Les systèmes alimentaires territoriaux

Les systèmes alimentaires territoriaux jouent un rôle crucial pour l'autonomie et la sécurité alimentaires des régions québécoises. Un système alimentaire territorial regroupe un ensemble interrelié d'acteur·rices et d'activités de la production, transformation, distribution, consommation, ainsi que de la gestion et valorisation des matières résiduelles et du transport des aliments dans un territoire donné. Les SAT s'appuient sur une gouvernance collaborative où les acteur·rices des territoires œuvrent ensemble à renforcer l'autonomie alimentaire et à garantir l'accès à une alimentation saine et durable pour tous et toutes, tout en favorisant la transition sociale et écologique.

Objectifs clés des SAT

- **Assurer un accès à une alimentation saine et durable** pour toutes et tous: Assurer que toute la population, y compris les personnes vulnérables, puisse accéder à des aliments nutritifs et culturellement adaptés.
- **Encourager une gouvernance collaborative** : Favoriser la participation de tous les acteur·rices du SAT dans l'élaboration d'une vision commune, les prises de décision et la gestion du système alimentaire.
- **Renforcer l'autonomie alimentaire territoriale** : Augmenter la capacité nourricière d'un territoire afin de nourrir en priorité la collectivité qui l'habite, soutenir et pérenniser les initiatives locales tout en réduisant la dépendance aux importations issues du système alimentaire mondial.
- **Accélérer la transition socioécologique** : Accélérer le passage vers un système alimentaire socialement plus juste et écologiquement viable, en adoptant des pratiques qui protègent les écosystèmes locaux et renforcent la résilience des communautés face à la crise climatique.

Dans la déclaration commune de 2022, les partenaires du Forum SAT ont proposé de développer un cadre légal sur les SAT et de reconnaître le droit à l'alimentation. En ce sens, la Politique bioalimentaire doit s'inscrire dans une approche de reconnaissance du droit à l'alimentation, en veillant à ce qu'elle respecte ses exigences et modalités. Les composantes clés du droit à l'alimentation, soit la disponibilité et la stabilité des approvisionnements

alimentaires, l'accessibilité physique et économique aux aliments, la durabilité des systèmes alimentaires et le caractère adéquat des aliments, s'alignent avec les objectifs clés des SAT. Le croisement du droit à l'alimentation et des systèmes alimentaires territoriaux crée une synergie qui enrichit ces deux approches et a le potentiel de renforcer mutuellement leurs impacts sur les territoires.

Les SAT offrent un cadre privilégié pour concrétiser ce droit à l'échelle locale et territoriale. En misant sur une gouvernance partagée, les SAT permettent de structurer des réponses adaptées aux réalités des territoires et de renforcer l'autonomie alimentaire de chaque localité et région. En somme, le croisement entre le droit à l'alimentation et les SAT permet de bâtir des systèmes alimentaires qui ne se contentent pas d'assurer l'approvisionnement, mais qui respectent les droits humains, l'équité sociale, la durabilité et l'identité culturelle des territoires. Dans un contexte marqué par des inégalités croissantes et une crise climatique qui accentue les pressions sur les systèmes alimentaires, il devient impératif d'adopter une approche globale qui intègre explicitement ce droit au cœur des politiques publiques. Ce serait un pas décisif vers la transition socioécologique des systèmes alimentaires, tout en assurant que personne ne soit laissé pour compte dans l'accès aux ressources alimentaires de qualité.

3. La Politique bioalimentaire et les SAT

Dans le contexte de consultation publique sur l'actualisation des orientations de la Politique bioalimentaire 2018-2025, le Forum SAT reconnaît l'importance de se doter d'un plan d'action clair en matière d'alimentation au Québec. Pour ce faire, il est primordial de poursuivre la mobilisation d'une grande variété de partenaires (régionaux, sectoriels et ministériels) et de favoriser l'engagement de tous au sein du plan d'action.

La Politique bioalimentaire 2018-2025 met en avant des objectifs qui convergent avec ceux des SAT, notamment en matière d'autonomie alimentaire et de transition écologique. Nous recommandons d'ancrer plus profondément ces objectifs dans la réalité des territoires, en renforçant le rôle des collectivités locales dans la gouvernance des systèmes alimentaires.

Plusieurs éléments des orientations proposées dans le plan d'action de la politique actuelle rejoignent la vision des systèmes alimentaires territoriaux. L'orientation 1 sur *Une offre de produits répondant aux besoins des consommateurs* et plus spécifiquement l'objectif 1.4 *Soutenir l'accès et l'offre d'aliments de qualité favorables à la santé* contribue à l'atteinte des objectifs clé des SAT présentés plus haut. L'orientation 4 sur les *Territoires dynamiques*

contribuant à la prospérité du bioalimentaire favorise la participation de tous vers une gouvernance collaborative. La reconnaissance des multiples fonctions du secteur bioalimentaire et de l’articulation entre les actions des secteurs et des territoires est une prémisses nécessaire au déploiement et à la consolidation des initiatives qui façonnent nos systèmes alimentaires territoriaux.

Dans ce mémoire, nous formulons une série de recommandations pour mettre l’approche des systèmes alimentaires territoriaux au cœur de la prochaine Politique bioalimentaire du Québec et le Forum SAT se propose comme partenaire pour participer à la mobilisation et la concertation des parties prenantes nécessaires à la mise en œuvre de ces recommandations.

La coordination territoriale

Les SAT nécessitent une gouvernance multi-niveaux et des mécanismes de coordination clairs à l’échelle provinciale, régionale et des villes-MRC. Cette gouvernance doit impliquer les acteurs locaux et sectoriels pour répondre aux enjeux multiples de l’alimentation locale, la sécurité alimentaire et la durabilité.

Recommandation 1: Mettre en place des instances de gouvernance territoriale multi-niveaux et interreliées (ex. provinciale, régionale, ville-MRC) et soutenir et favoriser les maillages entre les concertations déjà existantes, telles que les Tables de concertation bioalimentaire, les Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie et les comités directeurs des ententes sectorielles bioalimentaires régionales. La concertation territoriale favorise le développement des systèmes alimentaires territoriaux et l’arrimage des initiatives et des secteurs, contribuant ainsi au développement d’une culture de la collaboration autour des enjeux des systèmes alimentaires (ex. sécurité alimentaire, justice et équité, souveraineté alimentaire autochtone, développement agro-alimentaire responsable, gouvernance inclusive, préservation de la biodiversité, l’atténuation et l’adaptation aux changements climatiques).

Il est également requis de mettre en place des espaces d’échange et de mise en commun entre les régions pour renforcer la collaboration interterritoriale. Ces espaces permettront aux acteurs des SAT de partager des expériences, des solutions et des innovations, afin d’améliorer les pratiques et de maximiser les impacts à l’échelle provinciale. Les dynamiques territoriales qui se créent avec l’élaboration des ententes sectorielles bioalimentaires et les apprentissages qui en découlent devraient être partagées avec les acteur-rices des autres régions. Les échanges d’expérience et les inspirations de projets structurants à l’échelle

territoriale viennent renforcer les synergies entre les secteurs. Pour sa part, l'événement national du Forum SAT réunit aux deux ans les acteur·rices de toutes les régions et tous les secteurs et contribue à consolider les espaces d'échange interrégionaux et intersectoriels.

Recommandation 2: Engager de manière plus significative les décideurs locaux (municipalités et MRC) dans le déploiement des SAT. Les plans de développement des communautés nourricières (PDCN), un outil structurant à l'échelle locale, et leurs mises en œuvre doivent être étendus à l'ensemble du Québec afin de donner les ressources financières et humaines aux municipalités de contribuer au développement de leur système alimentaire tout en assurant la participation et contribution de différentes parties prenantes et des citoyens.

Recommandation 3: Accompagner davantage les initiatives citoyennes. Les initiatives citoyennes doivent être davantage soutenues pour favoriser l'implication active des populations locales dans les systèmes alimentaires. Nous recommandons de soutenir des gestionnaires au niveau des villes-MRC pour accompagner ces initiatives et encourager la participation des jeunes, des aînés et des populations vulnérables. De plus, des comités citoyens pour l'alimentation pourraient être formés pour influencer et contribuer aux concertations territoriales.

L'ancrage territorial de la production, de la transformation et de la distribution

Nous reconnaissons les pistes de travail mises en œuvre pour répondre à l'objectif de *Renforcer la synergie entre les territoires et le secteur bioalimentaire* (4.3) de la Politique bioalimentaire actuelle, soit, entre autres, par le développement de l'agriculture urbaine et d'outils de planification comme les plans de développement de la zone agricole (PDZA) et les plans de développement des communautés nourricières (PDCN). La prochaine Politique bioalimentaire est une opportunité de se doter d'une vision à plus long terme pour soutenir le déploiement des entreprises et des circuits courts.

Recommandation 4: Soutenir la pérennisation des initiatives locales de production, de transformation, de distribution et de commercialisation qui façonnent les SAT et qui participent à la réduction de l'insécurité alimentaire des populations de tous les territoires du Québec. Un soutien financier approprié est évidemment requis, mais la viabilité des initiatives reposent également sur un cadre réglementaire adapté aux réalités des petites et moyennes entreprises. De plus, il est essentiel d'outiller les porteurs de projets sur la mesure d'impact afin qu'ils puissent évaluer les effets découlant de leurs activités et démontrer les retombées de leur initiative dans leur communauté. Une culture de l'évaluation permet aux organisations de

développer des outils pour effectuer le suivi des projets et assurer l'évaluation de leurs impacts.

Recommandation 5: Soutenir les pôles logistiques agroalimentaires en région. Les pôles logistiques agroalimentaires sont essentiels pour faciliter l'approvisionnement, la commercialisation et la distribution des produits locaux, en plus de soutenir directement les producteurs et productrices. Nous recommandons de soutenir le développement de ces pôles, notamment en offrant des services de proximité (abattoirs, cuisines commerciales, marchés publics, espaces d'entreposage réfrigérés et congelés) qui permettent aux petites entreprises de transformer et de distribuer leurs produits plus efficacement tout en favorisant la pérennité économique de leurs activités.

Recommandation 6: Optimiser les systèmes de distribution des produits régionaux. Nous recommandons d'optimiser les systèmes de distribution des produits régionaux en facilitant la collaboration entre les producteurs, les distributeurs et les commerçants. Cela inclut l'utilisation des technologies numériques pour mutualiser les livraisons et améliorer la gestion des commandes, tout en soutenant la commercialisation des produits locaux.

Recommandation 7: Mieux informer les organismes et les entreprises sur les services d'accompagnement disponibles, particulièrement en ce qui concerne la transition écologique et la résilience face aux changements climatiques. Il est essentiel de mieux les informer sur les services d'accompagnement et les programmes de financement qui leur sont destinés. Nous recommandons la création d'un guichet unique dans chaque région pour centraliser ces informations et les rendre plus accessibles aux organismes et aux petites entreprises, notamment dans les régions rurales.

La collaboration avec l'ensemble des partenaires qui travaillent à assurer l'autonomie, la sécurité alimentaire et le droit à l'alimentation de nos populations est essentielle.

L'approche intersectorielle

Les interrelations des acteur·rices et des activités des SAT appellent à aborder les enjeux et les solutions dans une approche systémique, intégrant les secteurs de la production, transformation, distribution et consommation, tout en valorisant les déchets et en renforçant la vitalité territoriale. L'agriculture de proximité et le développement des circuits courts, des éléments clés de l'approche SAT, viennent favoriser une occupation dynamique du territoire, tout en soutenant la transition sociale et écologique du secteur agricole. En ce sens, le travail

qui se fait parfois en silo et sans interconnexion peut devenir un frein à l'avancement des initiatives dans les collectivités pour qui l'approche intersectorielle est essentielle.

Pour soutenir l'accès et l'offre d'aliments de qualité favorable à la santé, l'objectif 1.4 de l'actuelle politique bioalimentaire, la mise à contribution des forces de partenaires issus de différents secteurs et l'arrimage de leurs interventions assurent une portée plus large des projets structurants, comme un programme d'alimentation scolaire et un programme de coupons nourriciers, à travers les différents maillons du système alimentaire.

Recommandation 8: Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'alimentation scolaire universel au Québec. Un programme d'alimentation scolaire universel permettrait de promouvoir l'accès à des repas sains et locaux dans toutes les écoles du Québec ainsi que d'assurer le développement de la littératie alimentaire. Ce programme, à frais partagé entre les paliers gouvernementaux et les parents selon leur capacité financière, renforcerait non seulement la sécurité alimentaire, mais aussi l'économie locale en favorisant l'approvisionnement auprès des producteur·rices régionaux et la transformation alimentaire par des traiteurs locaux en économie sociale, et ce de manière plus durable. Il est particulièrement important d'offrir un accompagnement pour soutenir les écoles ou les organisations de services alimentaires ainsi que tous les acteur·rices de la chaîne d'approvisionnement institutionnel, dont les producteurs et distributeurs québécois, dans leurs démarches spécifiques en matière d'approvisionnement alimentaire sain, local et écoresponsable.

Recommandation 9: Soutenir les initiatives de coupons nourriciers pour améliorer l'accès aux produits sains et locaux. Ces initiatives favorisent la consommation d'aliments favorables à la santé, mais elles ont également le potentiel d'être des leviers pour soutenir les producteurs, les transformateurs bioalimentaires et les commerces de proximité de leur territoire. Un programme de coupons nourriciers ayant une portée provinciale pourrait servir de levier structurant pour améliorer l'accès à une saine alimentation pour les populations vulnérables et soutenir les personnes qui assurent une production alimentaire locale en sécurisant leurs revenus de vente. Il est essentiel que le MAPAQ participe aux discussions et réflexions sur un tel programme.

Recommandation 10: Renforcer les synergies entre les initiatives existantes sur les SAT. Nous recommandons de capitaliser sur les initiatives et les espaces d'échange déjà en place au sein du Forum SAT pour renforcer la collaboration intersectorielle et la gouvernance partagée. En favorisant la mise en relation des acteurs des différentes régions, nous pourrions maximiser l'impact de nos actions collectives en matière de sécurité alimentaire, de soutien à la relève agricole et de vitalité territoriale. Ce renforcement des synergies contribuerait à une

approche plus intégrée et durable des systèmes alimentaires. Dans la Politique bioalimentaire 2018-2025, le plan d'action rejoint les acteurs régionaux à travers le groupe *Territoires*. Pour la prochaine politique, nous proposons d'élargir ce groupe en y intégrant des acteurs sectoriels afin de rassembler à la fois les secteurs et les territoires et ainsi renforcer les maillages entre ceux-ci. Les gouvernements de proximité (villes, municipalités, MRC) jouent un rôle essentiel pour favoriser la concertation, l'optimisation et la coordination des initiatives locales et régionales et de leurs actions.

L'approche interministérielle

La collaboration interministérielle est intégrée à certaines actions de la politique actuelle, entre autres en matière de prévention de la santé, d'approvisionnement institutionnel et de mise en valeur du territoire agricole. Nous croyons que la collaboration entre les ministères est essentielle pour garantir la cohérence des politiques alimentaires, sanitaires et environnementales.

Recommandation 11: Renforcer la collaboration interministérielle. Nous recommandons de renforcer la collaboration interministérielle pour intégrer de manière cohérente les enjeux alimentaires dans les politiques publiques. Cette collaboration doit inclure, sans s'y restreindre, les ministères du MSSS, du MESS, du MEIE, du MAMH, du MEQ, et du MELCCFP, afin de garantir une approche globale et intersectorielle des SAT. Le maillage des ministères dans l'élaboration des programmes et les projets favorisant la sécurité et l'autonomie alimentaires favorise leurs mises en place et la consolidation d'initiatives structurantes, telles qu'un programme d'alimentation scolaire, un programme de coupons nourriciers et les projets de pôles logistiques alimentaires.

Recommandation 12: Favoriser la participation des différents ministères dans les ententes sectorielles bioalimentaires. Il est recommandé de favoriser la participation active des différents ministères dans les ententes sectorielles bioalimentaires, afin de coordonner les efforts entre les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'environnement et de l'agriculture. Ces collaborations intersectorielles sont essentielles pour assurer la durabilité et la résilience des systèmes alimentaires territoriaux.

4. Conclusion

La mise à jour de la Politique bioalimentaire 2018-2025 représente un moment charnière pour le Québec. En renforçant le rôle des SAT dans la politique, le MAPAQ peut contribuer à un

système alimentaire plus durable, équitable et résilient. L'approche systémique et les recommandations présentées dans ce mémoire favorise la co-construction d'une vision commune du système alimentaire sur un territoire donné et oriente les efforts des différents acteurs impliqués dans le SAT. La mise en place d'une gouvernance multi-niveaux et les collaborations entre les secteurs ainsi qu'entre les ministères sont essentielles pour réussir cette transition.

L'approche interministérielle vise à créer des ponts et des modalités de collaboration au niveau national et régional, et ce afin d'assurer des interventions publiques efficaces et cohérentes en faveur du déploiement de SAT durables et inclusifs dans toutes les régions du Québec. Plusieurs politiques et programmes gouvernementaux contribuent à renforcer les initiatives et projets agroalimentaires porteurs en région. Avec une synergie des ministères, les projets structurants pourraient avoir un impact encore plus significatif sur l'atteinte des cibles d'achats de produits locaux, d'accès à des aliments sains pour toute la population et de développement durable. Les politiques publiques doivent être construites de manière partagée et concertée afin de permettre la mise en œuvre d'actions complémentaires et adaptées aux spécificités régionales. L'approche des systèmes alimentaires territoriaux permet de réunir les acteur-rices concerné-es dans l'objectif principal de nourrir et dynamiser les communautés locales.

La deuxième édition de l'événement national du Forum SAT en février 2025 à St-Hyacinthe représente un moment charnière pour rassembler les parties prenantes des SAT de partout au Québec et de converger vers des priorités et des stratégies communes permettant de déployer et de consolider les SAT et les initiatives qui les façonnent.

S'inspirer de la France

Issu de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 en France, le PAT - projet alimentaire territorial - est un dispositif qui vise à fédérer les différents acteur-rices d'un territoire autour de la question de l'alimentation, en prenant compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire. En développement progressif de 2014 à 2020 par des financements issus de programmes reliés à l'alimentation puis amplifié par un plan de transition écologique *France Relance* soutenu par le ministère de l'économie en 2020 et 2021, ce sont aujourd'hui plus de 440 PAT qui sont reconnus et soutenus par le ministère. Ils sont organisés depuis peu en 18 réseaux régionaux de PAT et rassemblés sous un réseau national de PAT disposant d'un portail nommé FrancePAT.

Le projet alimentaire territorial (PAT) est un outil de politique publique inspirant dans la cadre des réflexions de la prochaine Politique bioalimentaire au Québec. Durablement ancré sur un territoire, ce projet collectif et systémique vise à rapprocher tous les acteur-rices de l'alimentation et de mettre en cohérence l'ensemble des démarches pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité. Basé sur des démarches volontaires et ascendantes, le PAT semble répondre aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de transition agricole et alimentaire et de résilience alimentaire et de santé.

Le PAT est un exemple pertinent pour le Québec, car il répond aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de transition agricole et alimentaire, ainsi qu'à la résilience des systèmes alimentaires face aux crises. En adoptant une approche similaire, la Politique bioalimentaire du Québec pourrait renforcer les systèmes alimentaires territoriaux, tout en s'appuyant sur les dynamiques locales et régionales pour atteindre des objectifs durables, équitables et résilients.

5. Liste des partenaires du comité aviseur

Association des marchés publics du Québec (AMPQ)
 AU-LAB (Laboratoire d'agriculture urbaine)
 Borée – Saguenay-Lac-St-Jean
 Conseil du Système alimentaire montréalais (CSAM)
 Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ)
 Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
 Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA)
 Chaire de recherche sur la transition écologique
 Chantier de l'économie sociale
 Chemins de transition - Défi alimentaire
 Coalition Nourrir l'humanité durablement
 Collectif Vital
 Collectif des partenaires en développement des communautés
 Collectif québécois pour une saine alimentation scolaire
 Collectif Récolte
 Collectif Tables intersectorielles régionales en saines habitudes de vie (TIR-SHV)
 Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
 Équiterre
 Fédération des coopératives d'alimentation du Québec
 Laboratoire systèmes alimentaires (économie circulaire) - CERIEC et La Transformerie
 Nancy Neamtan, conseillère stratégique
 Nourrir notre monde – collectif Gaspésie - Les Îles
 Régal+ (Regroupement alimentaire des Laurentides +)
 Regroupement des chercheur-es sur les SAT (INAF - ULaval)
 Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)
 Regroupement des tables de concertation bioalimentaire du Québec (RTCBQ)
 Sème l'avenir (volet Québec)
 Table sur la sécurité alimentaire des Premières Nations et Inuit au Québec et au Labrador
 Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS)
 Vivre en Ville

Représentations régionales*:

- Abitibi-Témiscamingue
- Chaudières-Appalaches
- Côte-Nord
- Centre-du-Québec
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides
- Mauricie
- Montréal
- Outaouais
- Saguenay-Lac-St-Jean

*Les autres régions administratives du Québec font également partie de la démarche, mais elles sont mobilisées au sein d'autres comités de que le comité aviseur.